Collège René Caillié
2 rue de la Marine B.P. 20301
17107 SAINTES CEDEX
05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Année Scolaire 2019-20

PROPOSITION de deux séjours linguistiques

Saintes, le 30 septembre 2019

Le Principal

aux

parents d'élèves des classes de 3ABCDFEGH

Madame, Monsieur,

- Les professeurs d'Anglais et d'Espagnol travaillent depuis la rentrée sur l'organisation de **deux séjours linguistiques** pour les **élèves de 3ABCDEFGH**. dans le cadre de projets pédagogiques.
- Notre objectif est que chaque élève de 3ème qui le souhaite puisse participer **à un des deux séjours,** chacun ayant un intérêt linguistique et culturel équivalent (il ne s'agit en aucun cas de séjours« de tourisme »).

	Séjour en **ESPAGNE**	Séjour en **ANGLETERRE**
Dates envisagées	**Lundi 16 décembre à vendredi 20 décembre 2019.**	**Lundi 6 avril à vendredi 10 avril 2019.**
Lieu	**MADRID** et environs.	**BRISTO**L et environs.
Objectifs pédagogiques	o Linguistiques. o Culturels.	
Programme	o Visites de différents lieux, musées, etc.... et découverte des cultures des pays visités. o Les programmes détaillés seront précisés dans le second courrier, qui permettra aux responsables légaux de s'engager.	
Aspect financier	o La participation qui restera à la charge des familles **sera inférieure à 400 €.** Elle ne pourra être précisée que lorsque nous saurons combien d'élèves sont intéressés, ce qui permettra d'affiner le coût du séjour. o Les chèques vacances seront acceptés. o Il sera possible de régler en deux ou trois fois (exceptionnellement, selon un paiement plus échelonné à établir avec le service gestion du collège). o **Une aide financière** (aide départementale ou/et fonds social) **pourra être accordée dans certains cas très ciblés.** Pour en bénéficier, il faudra demander en temps utile les dossiers au secrétariat de gestion du collège et les rendre, dans les délais qui seront indiqués avec les pièces justificatives indiquées. o Conformément au règlement intérieur, des remises sur les factures de restaurant scolaire et d'internat seront automatiquement effectuées, au prorata du nombre de jours d'absence liés aux séjours.	
Public	o **182 anglicistes-hispanistes de 3ème** *(pour les germanistes, voir plus bas).* o *Les élèves dont le comportement n'est pas satisfaisant ne seront pas autorisés à partir. Nous estimons que si nous ne parvenons pas à obtenir de certains élèves le respect des règles de vie élémentaires dans le cadre scolaire, il serait irresponsable de les emmener en séjour et de compromettre la sécurité de tous.* ↳ *La direction de l'établissement et les professeurs seront seuls juges, au vu du bilan disciplinaire depuis le début de l'année scolaire et jusqu'à la date du départ.* ↳ *Si le cas, assez rare, devait se produire, les familles concernées seraient avisées et intégralement remboursées.*	
Pièces nécessaires	o **Carte d''identité (pour le séjour de décembre, la demander dès maintenant)** ↳ **sauf instructions complémentaires liées au Brexit** o **Attestation d'assurance scolaire** o **Carte Européenne Assurance Maladie** o **Tous les autres documents à remplir seront donnés par le collège** *(Autorisation de participation d'un élève mineur, document CERFA d'autorisation de quitter le territoire pour un élève mineur, fiche médicale pour séjours, autorisation de droit à l'image).*	

Dos du coupon

Collège René Caillié
2 rue de la Marine B.P. 20301
17107 SAINTES CEDEX
05.46.93.80.80
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Année Scolaire 2019-20

PROPOSITION de deux séjours linguistiques

- Ces séjours ne seront organisés que si suffisamment d'élèves sont volontaires, **ce premier courrier est donc un SONDAGE**.

- **S'il apparaît que trop peu d'élèves sont intéressés** pour assurer l'équilibre financier des séjours, **les projets s'arrêteront.**
- Dans le cas inverse, le travail d'élaboration se poursuivra et **un second courrier,** extrêmement précis **sera distribué** *(le 7 novembre pour L'Espagne, plus tard pour l'Angleterre)*.
- Un coupon-réponse joint à ce **second courrier permettra aux_responsables légaux** des élèves qui voudront participer **de s'engager définitivement à régler leur participation.**
- **Pour** assurer la viabilité financière et **diminuer la part famille nous devons limiter au maximum le nombre de bus** qui seront requis pour ces 2 séjours,

Aussi **nous ne pourrons pas** laisser chaque élève choisir le séjour auquel il désirera participer

CHAQUE ÉLÈVE DEVRA EXPRIMER 2 VŒUX ET NOUS PROCÉDERONS PAR TIRAGE AU SORT.

Les candidatures du type « Angleterre uniquement » ou « Espagne uniquement » seront éliminées.

- Nous n'envisageons pas à l'heure actuelle qu'un élève puisse participer aux deux séjours, mais notre position pourra évoluer si ceci permet de compléter un bus (mais dans ce cas, aucune aide financière ne sera accordée).
  - Cas particulier des élèves anglicistes et germanistes :
    - Le séjour en Espagne ne peut leur être ouvert, ce ne se serait pas cohérent avec les projets pédagogiques.
    - L'an dernier, les 26 élèves germanistes de 4ème se sont vus proposer un séjour à BERLIN (395 €), à l'inverse des hispanistes pour qui aucun séjour n'a été organisé.
    - 20 germanistes sont partis. Ceux qui ont fait le choix de ne pas partir ne sont plus prioritaires et ne pourront participer au séjour en Angleterre que s'il reste des places.
    - Toutefois, quelques germanistes ont été empêchés pour des raisons impératives (élèves de sections sportives, autres motifs valables,…) et seront prioritaires.
    - De même, 6 élèves germanistes sont arrivés au collège en 3ème et, s'ils n'ont pas bénéficié d'offre de séjour dans leur ancien établissement, seront également prioritaires.

→ Les élèves qui souhaitent participer doivent **donner le coupon-réponse de bas de page, rempli par un responsable légal, à leur professeur d'anglais ou d'espagnol pour vendredi 4 Octobre 2019 délai de rigueur.**

→ **Pour les internes, la date est repoussée à lundi 7 octobre.**

→ **Passé ce délai, ils seront inscrits sur une liste d'attente.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,

Rémy PLUYAUT

NB : Vous pouvez retrouver cette note sur le site du collège René Caillié : http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/

✂----------

Je soussigné NOM :…… Prénom :……

responsable légal de l'élève NOM : :…… Prénom…… Classe : 3 ……

souhaite que mon enfant participe à un des deux séjours envisagés

Angleterre	**Vœu 1 ☐ 2 ☐**
Espagne	**Vœu 1 ☐ 2 ☐**

Signature

Si votre enfant n'a pas de carte nationale d'identité, Il est recommandé de faire la demande dès maintenant pour la recevoir dans les temps. Celle-ci sera également exigée pour la passation des épreuves du Diplôme National du Brevet en Juin 2020.